



Vol sur le lieu de travail

Par **JorisF**, le **10/08/2009** à **13:17**

Bonjour,
Mon amie s'est fait volé sur son lieu de travail et pendant son temps de travail des chèques vacances d'un montant approximatif de 350€ qu'elle venait de récupérer auprès de son CE. Je vous demande ce que vous pensez qu'il soit possible de faire (dépôt de plainte, assurance, responsabilité de l'entreprise, ...). Je ne sais pas vraiment que faire face à ceci étant donné que le voleur est à 99,9% sûr d'être un des employés.
Si vous pouviez me donner quelques conseils pour que les 350€ ne soient pas entièrement perdus à l'approche des vacances (sachant que quelques jour plus tôt son domicile a été cambriolé aussi et d'autres chèques vacances lui ont été dérobés, seulement un a pu être retrouvé par la police quelques jours plus tard...).
Merci par avances de vos réponses.
Très cordialement.
J.